



## Demande de renseignements

-----  
Par Astico

Bonjour j'avais eu un accident avec alcool en temps que jeune chauffeur ont ma donc retirer le permis avec interdiction de le repasser pendant 1 ans j'ai donc fait des tests psychotechniques passer devant la commission médicale primaire apt temporaire 1 ans après Apt définitif je me suis réinscrit a l'auto école après un échec au code j'ai abandonné par la suite je me suis fait prendre sans permis avec alcool 10 ans plus tard ont ma comfisqueur mon véhicule et j'ai était incarcéré 12 mois a ma sortie quelques temps plus tard j'ai reçu un papier qui me signaler numéro de permis annuler simplement a se jour je me suis assagie donc j'ai réactivé mon numéro neph fait des tests psychotechniques passer le code et personne n'est capable de m'informer des démarches a suivre je voudrais savoir si je dois faire prise de sang et passer devant la commission médicale